

## **Copie-lettres de Jules-Moïse Rochat et de ses successeurs**

Va du 11 novembre 1901 au 10 novembre 1904, dernière page no 495.

Fiche de décès de Jules-Moïse :

*Permis d'inhumation 1904. Le 7 novembre 1904, à 8 heures du matin, est décédé aux Charbonnières Rochat Jules Moïse-Samuel, profession agriculteur, fils de Henri Frédéric Samuel Rochat et de Lisette Marianne née Rochat, état civil, veuf de Julianne Zélie née Rochat, du Lieu et L'Abbaye, domicilié aux Charbonnières, né le 3 septembre 1827. L'inscription de ce décès ayant été faite dans les registres de l'état civil de cet arrondissement, l'inhumation peut avoir lieu aux Charbonnières le 19 Novembre dès 1 heure du jour. Lieu, le 11 novembre 1904, l'officier de l'état civil, Reymond.*

Jules Moïse ayant eu 74 ans en 1901, on peut penser que ses enfants Louis et Samuel ont déjà pris la relève concernant la gestion tant du domaine que du commerce de fromage, notamment de vacherins. Les écritures étant dévolues à Samuel, aussi secrétaire communal, toutes les babillardes sont de lui, à moins que son épouse Annette Rochat (Titouillon), n'ait aussi parfois trempé sa plume dans l'encrier du bureau de son cher époux.

On fait toujours sa réclame en début de saison, histoire de rameuter les vieux clients qu'il convient de ne pas laisser tomber. La concurrence est déjà vive à l'époque aux Charbonnières concernant les vacherins. Les abréviations seront supprimées dans la mesure du possible.

*15 novembre 1901*

*Monsieur Auguste Perrier  
Vins – Spiritueux – Châtel St. Denis*

*En réponse à votre honorée du 11 novembre, j'ai l'avantage de vous dire que je puis vous fournir des véritables vacherins Mont d'Or pour le prix de frs. 1.40 kg par boîte et frs. 1.25 le kg par douzaine, expédition contre remboursement en port dû. La marchandise que je livre est de toute première qualité.*

*Vous avez adressé également la même demande à « La Laiterie des Charbonnières ». A ce propos je vous dirai que les prix de la laiterie sont les mêmes que ceux que je vous fais, car c'est moi-même qui tient la laiterie.*

*J'attends vos ordres et dans cette attente, je vous présente, Mr., mes salutations.*

*pr. Jules M. Rochat*



Jules-Moise Rochat (1827-1904), marchand de fromage aux Charbonnières.

Nombreuses lettres de ce type, plus d'autres en rapport avec les banques et les encaissements. On résout toute difficultés dans ce sens par correspondance, le téléphone n'étant sans doute pas encore utilisé pour ce faire. Sauf erreur, à

l'époque, c'est-à-dire juste avant l'incendie du Haut du Village des Charbonnières en septembre 1900, le téléphone publique était installé dans le magasin Balissat, en ce même Haut du Village. Il prendrait place par la suite dans la maison de Jules-Moïse Rochat. On ne sait toutefois de manière précise quand le service entra en vigueur.



La maison Saïset vers 1920. Le panneau au-dessus de la porte d'entrée annonce le téléphone public. Des fonds à vacherin sèchent sur la barrière.

Les Saïset, soit Jules-Moïse et fils, fournissent des vacherins sous l'appellation « Laiterie de la Vallée ». On pourrait aller jusqu'à livrer 50 boîtes par semaine et par client. La plupart des livraisons portent naturellement sur des chiffres plus modestes.

Notons qu'à l'époque la laiterie des Charbonnières était tenue par Jules-Moïse et fils qui s'étaient donc fait laitiers en même temps qu'ils restaient marchands de fromage.

Le plus gros client, plutôt la plus grosse cliente, est Madame Veuve Rigoud à Lausanne. Les livraisons du 4 octobre 1901 au 23 décembre de la même année, portent sur la somme de frs. 1429, 41, soit, à 1.25 le kg, plus d'une tonne. Un deuxième relevé porte sur des vacherins dit de la Laiterie des Charbonnières de novembre à décembre. Facture de frs- 2792, 10, soit près de 2 tonnes, cela pour la même époque que dessus. Il y a donc deux marques différentes pour le même fournisseur. Retenons déjà ici que Mme Veuve Rigoud sera bientôt évincée par son propre fils, J. Rigoud, qui tient lui aussi commerce sur la place de Lausanne.

Mme Rigoud sera effectivement une bonne cliente, mais en plus une sorte d'amie dont la fille viendra de nombreuses fois passer des vacances aux Charbonnières dans la maison des Saïset, de nombreuses photos en faisant foi.



Mlle Rigoud, son frère J. Rigoud et la tante Annette. Vers 1910.

*13 janvier 1902*

*Monsieur Emil Sollberger  
Lucerne*

*Ci-joint facture de mon envoi du 10 écoulé qui, je l'espère, vous est bien parvenu. Maintenant je suis à votre disposition pour vous fournir des vacherins Mont-d'Or autant qu'il vous en faudra. Je puis parfaitement bien vous faire vos envois directement depuis ici, vous n'avez qu'à me donner les adresses de vos clients qui en désirent avec indication du nombre de boîtes, le prix que vous lui faite, etc. Et naturellement nous figurons comme expéditeur. Vous m'enverrez alors de vos vignettes. Moi je vous livre à fr. 1.25 et vous vous vendez autant qu'il vous est possible. Je fais toutes mes réserves et me décharge e toute responsabilité sur les difficulté que pourriez parfois pourraient provoquer ces envois à l'étranger : clients insolvables, refus de marchandise, etc, etc. Puis aussi comme*

*il faut double emballage et déclaration douanière, nous exigeons 20 cts par colis pour ceux expédiés à l'étranger.*

*Dans l'espoir que mes conditions ne seront pas exagérées, je vous présente, Mr., mes salutations.*

*Pour J.-M. Rochat*



Samuel Rochat dans son jardin (1857-1926) et son épouse Annette née Rochat, de la famille des Titouillon (1861-1953), qui devait sans doute mettre parfois la main à la pâte.

Etablir la liste de tous les clients, et ils sont nombreux, autant en Suisse romande qu'en suisse alémanique, serait fastidieux.

On a un ou plusieurs bons clients à la Chaux-de-Fonds.

On demande parfois des preuves de solvabilité de certains clients.

Dans tous les cas, les Saïset n'auront jamais fait cupesse, preuve que leur commerce était bien dirigé et que l'on veillait aux finances.

1<sup>er</sup> mars 1902

*Monsieur Elie Rey.*

*Comestible, Pontes Martels*

...

*Je saisis l'occasion de vous informer que j'ai toujours un magnifique choix de vacherins que je vous cèderais pour finir la saison à prix réduit par quantité de 20 à 30 boîtes.*

Facture du 24 mars 1902 à Madame Veuve Rigoud-Schneeberger à Lausanne, cela pour la période du 6 janvier au 17 mars : frs. 1837.05

Même date et pour la même, vacherins du Brassus livrés du 1<sup>er</sup> janvier au 7 mars 1902, prix entre 1.18 et 1.15 le kg, frs. 585, 23.

On fait donc la différence entre des vacherins de deux provenances différentes, ceux des Charbonnières et ceux du Brassus que l'on va sans doute chercher avec une charrette attelée. Le train, pourtant, en service depuis deux ans déjà, dans le cas présent serait mal commode.

On livre aussi à Bâle.

Sur Neuchâtel, outre la Chaux de Fonds, passablement d'autres clients.

En avril, soit en fin de saison, on s'occupe encore passablement de la facturation et du contrôle des paiements.

Une lettre de fin avril annonce que la saison est terminée et qu'il n'y a donc plus un vacherin en cave.

On avait encore procédé à des expéditions le 6 avril. Le ou les tous derniers vacherins sans doute.

On est poli avec M. C. Ruegsegger, commerce de fromage à Lausanne. Qui c'est pour un ? Du 4 juin 1902 :

...

*Comme je ne voudrais pas vous faire de misères, si vous avez de la bonne volonté, je vous demande ce que vous en pensez et comment vous comptez payer le solde de vos factures, compris les frais de retour des encaissements et traites refusées. Sinon je ferai faire cette rentrée juridiquement.*

Mr. Ruegsegger n'était-il pas bien dans ses affaires.

*Charbonnières, le 8 juillet 1902*

*Au Comité de la Société de Laiterie, Charbonnières  
Monsieur le Président et Messieurs,*

*Nous venons vous prier de faire exécuter quelques réparations urgentes au bâtiment de la Société.*

*1o Agrandir 2 fenêtres, une à la petite cave et une / celle du vent/ à la grande cave.*

*2o Construire un double mur ou un épaulement du côté de bise pour abriter la cave.*

*3o Faire boucher les trous de souris à la cave*

*4o Renouveler le fourneau de la cave qui est complètement hors d'usage.*

*5o Procurer une nouvelle baratte ; il est complètement impossible de se servir plus longtemps de l'ancienne qui est usée de toutes manières, douves,*

*emboîtement, etc. Nous pensons qu'il serait avantageux pour la Société qu'elle fit l'acquisition d'une baratte système Martinet, qui est très pratique et relativement peu coûteux.*

*Comme la Société a vendu son lait à un haut prix, nous osons espérer qu'elle s'empressera de faire droit à nos justes réclamations.*

*En attendant nous vous saluons, Monsieur le Président et Messieurs avec empressements.*

*Pour les intéressés, Samuel Rochat*

Et recommence une nouvelle saison.

7 octobre 1902

*Madame Rochat Verne  
Vevey*

*En réponse à votre demande, j'ai l'avantage de vous dire que je puis vous fournir dès aujourd'hui de véritables vacherins Mont-d'or pour le prix de frs. 1.50 le kg.*

*Pour quand à vous fournir une quinzaine de livre de beurre, nous ne le pouvons pas maintenant pendant l'hiver, nous pourrions vous le faire parvenir ... pour le fromage dès que nous en aurons une pièce d'ouverte, qualité exquise, je vous en enverrai un kg. Pour le ... impossible d'en trouver, la saison n'a pas été très bonne.*

Lettre du 7 octobre 1902, prix des vacherins 1<sup>er</sup> choix à 1.35 le kg. Dans quelques semaines nous aurons la marque « la vache ». Nous n'aurons jamais l'occasion de la découvrir.

Un premier envoi de vacherins a été fait le 2 octobre. Pour le fromage, on pouvait livrer des pièces de 25 à 30 kg pour le prix de 2.20 le kg.

Cette années-là les vacherins étaient excessivement chers. Prix moyen semble-t-il, 1.30 frs. le kg.

Vacherin de la Laiterie des Charbonnières à fr. 1.35. D'autres à 1.30. En conséquence toujours les deux marques.

Vacherins rendus en gare le Pont, envoi contre remboursement pour certains clients.

Pour envoyer à l'étranger, il y a beaucoup de frais, ce qui rend le prix encore plus élevé. Demande d'un éventuel client, G. Erni, 28bis rue Georges Sand à Tours. Samuel Rochat propose plutôt de passer par un marchand de la place.

On achète toujours des vacherins blancs en France.

29 octobre 1902

Monsieur E. Michaud  
Négociant, Chaux-Neuve

*J'ai le regret de vous dire que je ne suis absolument pas content du chargement de vacherins que vous m'avez amené samedi dernier ; ce n'est pas du tout du 1<sup>er</sup> choix, ils sont durs comme la pierre, une quantité ont un goût tellement amer que nous n'osons pas les expédier crainte de perdre nos clients. Nous vous avons acheté des vacherins de pâte molle faits à point et non vernis, enfin quoi, du 1<sup>er</sup> choix, c'est ce que nous exigeons. Notre clientèle est excessivement difficile et qui ne nous permet que de produire du 1<sup>er</sup> choix.*

*Veillez prendre note de notre réclamation et recevez, Monsieur, nos salutations empressées.*

*Pr Jules M. Rochat*

Ce qui n'empêchera pas nos Saïset de ne jamais parler que de tout premier choix dans leurs lettres réclame !

*Lettre du 6 novembre 1902... je n'ai pas en ce moment des tommes de chèvres, mais j'ai du vacherin Mont-d'Or en boîtes de 2 à 3 kg que je livre par quantité de 5 à 10 boîtes à fr. 1.35 le kg et par boîte à fr. 1.50.*

*On livre à Ponte Trésa :*

*... Je dois vous dire que les vacherins que vous m'aviez donné l'ordre d'envoyer l'année dernière en Italie, n'avaient pas été livrés, qu'ils étaient restés stationnés une vingtaines de jours à l'adresse du client et ensuite nous sont revenus, nous laissant pour bénéfice les frais d'aller et retour, la marchandise complètement ... (illisible).*

*Enfin quoi, une triste expédition, avec sans doute à la clé des vacherins irrécupérables. L'une des joies du métier !*

*On correspond avec Dresde.*

*19 décembre 1902*

*Monsieur Viquerat Dammont  
Négociant, Combremont le Grand*

*En réponse à votre honorée du 15 écoulé, je vous dirai que nous n'avons pas de fromages tels que vous désiriez, notre stock de fromages salés de fromagerie est complètement épuisé. Nous en avons un grand choix dans les fromages de montagne, complètement gras que nous livrons à frs. 1.90 le kg.*



Une facture est adressée à Monsieur J. Rigoud, commerce de fromage à Lausanne. Elle porte sur des vacherins de la laiterie des Charbonnières, période du 10 novembre au 24 décembre, montant frs. 2761,10.



Un homme discret, Louis-Alfred Rochat (1861-1931), frère de Samuel. Essentiellement agriculteur, donnant néanmoins un bon coup de main au commerce dans la partie pratique. C'est sans doute lui qui allait livrer les vacherins à la gare du Pont. Ou qui allait chercher les blancs du côté de Mont-la-Ville. Il avait épousé l'une des filles de Jules-Jérémie Rochat premier du nom, Rose-Louise-Cécile-Marie, institutrice au village, soit à deux pas, puisque nous apercevons le collège sur la gauche. Samuel et Annette, sans enfants, habitaient le premier étage, Louis et Cécile, avec pour fils Paul-Louis dit Poly, logeaient au rez.

9 janvier 1903

*Monsieur Ernest Michaud  
Négociant à Chaux neuve*

*Dans l'à-compte que j'ai remis en date de ce jour à votre fils, il s'est glissé une légère erreur. Au lieu de 650.- que porte le papier qu'il m'a laissé, c'est 750 frs qu'il faut porter ; soit cinq billets français de cent francs, deux rouleaux d'écus de cent francs et un de cinquante francs.*

*Valeur dont vous voudrez bien créditer notre compte.*

*Agréez Monsieur, mes bonnes salutations.*

*Pr Jules M. Rochat, Sel Rochat*

On vend des vacherins au Cercle de l'Union, à St. Imier. Du 14 octobre au 12 janvier 1903, pour un montant de frs. 581, 95.

21 février 1903

*Monsieur J. Rigoud, Lausanne,*

*Nous avons encore quelques centaines de vacherins de la laiterie des Charbonnières, désirez-vous que nous vous les gardions ? Dans ce cas veuillez nous faire savoir la quantité approximative que vous comptez encore prendre.*

*Dès aujourd'hui nous vous ferons une réduction raisonnable sur le prix.*

Au même, le 1<sup>er</sup> mars 1903

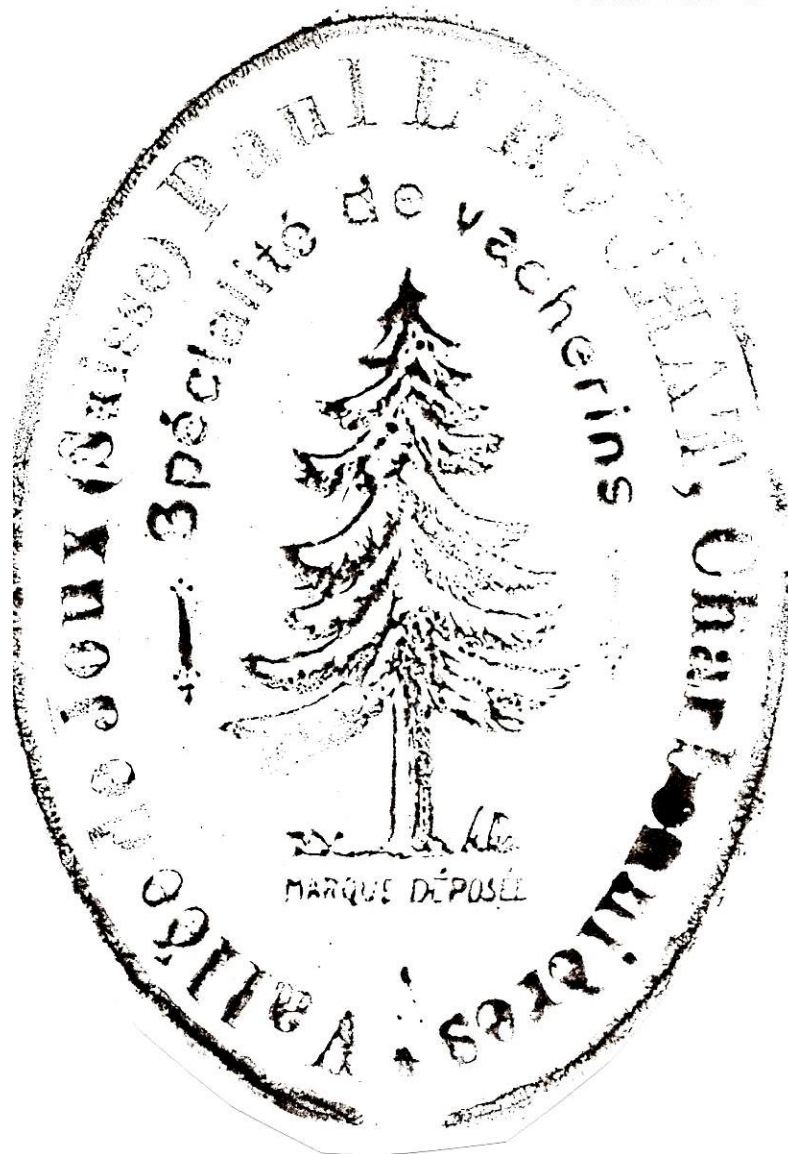
*Il nous reste en cave environ 250 vacherins de la laiterie des Charbonnières. Nous vous les laisserions à fr. 1.15. Ces vacherins sont tous de 1erchoix.*

*Nous vous prions de nous faire savoir de suite si nous devons vous les garder ou si nous pouvons en disposer.*

Les problèmes de paiement avec Monsieur Ruegsegger de Lausanne sont toujours très compliqués.

Tenant toujours campagne, on achèterait du regain en balles sur France.

Pour Mme Rigoud sans doute, un grand relevé des livraisons du 10 novembre au 26 mars, pour des vacherins des Charbonnières. Le montant porte sur plus de frs. 4000. Pour les vacherins du Brassus, du 30 octobre 1902 au 16 février 1903, la facture est de 704.50



La marque au sapin. Une autre que l'on avait programmée, « A la Vache », n'a sans doute jamais vu le jour.

*Charbonnières, le 2 mai 1903*

*A Monsieur Eugène Cordey avocat, Lausanne*

*Monsieur,*

*Répondant à votre honorée du 1<sup>er</sup> courant, j'ai l'avantage de vous dire que j'ai eu comme ouvrier pour les foins le nommé Emile Reymond de Cheseaux en juillet 1902 mais non en 1900.*

*Ce doit être le 10 juillet au soir qu'il est entré à mon service où il est resté environ trois semaines sans interruption.*

Vaches vendues à Vaulion, au dénommé Gabriel Magnenat. Faire le billet au nom de Louis Rochat frères, propriétaires des vaches.

*Charbonnières, le 28 septembre 1903*

*Mon Cher,*

*J'avais toujours différé de répondre à ta lettre parce que je pensais descendre à Lausanne et te voir à cette occasion pour discuter cette question des sérés de la laiterie. Nous en avons causé entre nous. Il ne nous est pas possible d'accepter tes conditions de livraison franco en gare.*

*Nos sérés devront être pris chaque semaine à la laiterie et au prix de l'année dernière.*

*Veuille nous faire savoir si tu es d'accord au plus tôt.*

*Dans l'attente de te lire, reçois nos cordiales salutations.*

*Pour les intéressés, Samuel Rochat.*

Ca grenouille ferme entre la mère Rigoud et son fils, tous deux sur le marché de Lausanne, et tous deux clients de la marque au sapin :

*18 octobre 1903*

*Madame Rigoud-Scheeberger, Lausanne,*

*J'ai passé hier chez votre fils, mais il n'y a pas moyen de s'entendre. Il ne veut absolument pas faire de concession. Il passera le marché pour les vacherins des Charbonnières pour 12 à 1600 boîtes à livrer pendant la saison exactement aux mêmes conditions que l'année dernière sauf pour le prix qui est fixé à fr. 1.15 le kg franco Lausanne, sans qu'il soit fait mention de vous dans le convenant. Cependant il veut vous en remettre la quantité que vous désirerez et nous pourrions même vous les adresser directement. Mais pour le règlement, il entend que vous passiez par lui.*

*Il a conclu en disant : vendez-les à ma mère ou vendez-les moi. Il n'y a pas de milieu. Si ma mère les achète, je lancerai une autre marque !*

*A présent que faut-il faire ? Je dois lui rendre réponse mardi.*

*En conséquence, veuillez me dire ce que nous en pensons par retour de courrier. Nos associés veulent savoir à quoi s'en tenir de suite.*

*J'ai parlé à M. Reymond du Lieu pour ses fromages de la Tépaz. Il vous écrira à ce sujet.*



Présence des Rigoud aux Charbonnières.





Juliette Rigoud et Annette Rochat

*Pour ceux des Grands Plats, le fermier les a descendus ces jours passés. Je n'ai pu savoir s'ils étaient vendus. Quant à ceux de Fritz Piguet, il doit les avoir vendus en détail ou tout au moins en grande partie.*

*Dans l'attente de vous lire, je vous adresse, Madame, mes sincères salutations.*

*Samuel Rochat.*

Samuel Rochat était donc aussi secrétaire municipal et même en plus secrétaire de l'administration du village des Charbonnières. La lettre qui suit aura du figurer dans l'un ou l'autre des registres de ces deux entités politiques

*20 octobre 1903*

*Au Conseil d'administration de la Compagnie des Forces Motrices des Lacs de Joux à Lausanne,*

*Monsieur le président et Messieurs,*

*Notre provision de néoline pour l'éclairage public de nos villages du Lieu, Charbonnières et Séchey étant épuisée, nous venons vous demander de bien vouloir nous renseigner à quelle date probable la Cie pourra nous fournir l'éclairage public, afin que nous sachions s'il est nécessaire que nous fassions une nouvelle commande de néoline. Comme il nous avait été plus ou moins donné à entendre que le réseau de la Vallée serait installé le premier, nous n'avions pas renouvelé le contrat avec notre fournisseur.*

*D'autre part nous vous prions de bien vouloir faire installer avant que la saison soit trop mauvaise, les installations particulières des Charbonnières et Séchey afin que ces villages soient prêts au moment de l'ouverture du réseau.*

Et la nouvelle saison de vacherin peut recommencer en octobre. Nouvelles lettres de réclame et de recommandation.

*23 octobre 1903*

*Monsieur J. Rigoud fils, Lausanne*

*Je vous adresse les conventions relatives aux vacherins des Charbonnières, mais comme nous en avons parlé entre nous, il reste convenu que nous pourrions en adresser directement à Mme Rigoud si elle le désire, mais elle devra passer par vous pour le paiement.*

*Veillez donc, je vous prie, nous retourner le double du convenant après l'avoir signé.*

Prix moyen : 1.20 frs.



**Commerce de Fromages**

SPÉCIALITÉ :

**Vacherins ou Mont-d'Or**

GROS

DÉTAIL

Exposition internationale Milan 1906 Exposition nationale suisse Genève 1896



*Les Fils de Jules-M. Rochat*

Téléphone

CHARBONNIÈRES (Vallée de Joux), 1<sup>er</sup>

1<sup>er</sup> Août 1911 (Suisse)

*Monsieur H. Rochat, Golay, Le Pont, Doi*  
pour les marchandises ci-dessous facturées et expédiées à vos risques et périls

payables

Nombre de pièces	Kilos	Grammes		Prix du kilo	Francs	Cent.
24	51	300	Vacherins du 17 octobre 1910	1.20	66	70
100	224	-	" " 10 novembre "	"	201	20
			Octobre et Laitrosins 35 kg		19	25
			mars 1			
			note Syndicat		20	50
			Imbiretz de 2400 f. chms le 6 juv. 1911			
			513 au 4 p. 6 p.		96	-
			Hotel		443	65
			<i>Rochat</i>			

Une facture parmi tant d'autres. Des kg figuraient dans le galet de la maison Saïset que notre père racheta en 1949, de Paul-Louis. Nous ne sûmes n'en garder que quelques-unes ! Les copies-lettres d'où nous avons extrait ces quelques lettres, figuraient dans ces archives. Ouf, sauvé !

8 janvier 1904

Société coopérative de consommation de Neuchâtel,

Monsieur le Directeur,

Répondant à votre honorée du 7 courant nous avons l'avantage de vous dire que la marchandise qui nous a été expédiée est d'excellente qualité, mais réellement trop jeune. Il faudrait pouvoir la garder en cave encore quelques jours. A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, nous avons été débordé par l'affluence des demandes, ce qui fait que dans ce moment la marchandise n'est



*pas suffisamment faite. Dans quelques jours le stock sera reformé et nous pourrons de nouveau vous adresser la marchandise qui vous convient.*

*Vous pouvez nous retourner l'envoi en question et nous ferons notre possible pour vous adresser quelques pièces plus faites.*

*Tout en regrettant ce contre-temps fâcheux pour vous et pour nous, nous vous présentons, Mr. Le Directeur, nos salutations distinguées.*

Le 14 janvier 1904 compte avec J. Rigoud, commerce de fromage, Lausanne. Vacherins livré du 15 octobre au 21 décembre. Montant frs. 1021.15. Sous la rubrique compte des vacherins autre choix.

Le même jour relevé de compte des vacherins Laiterie livré à Mme Rigoud, sur novembre et décembre, 230, 55

Le même jour, à Monsieur J. Rigoud, relevé de compte vacherins « Laiterie Charbonnières », pour frs. 2142, 35, du 5 novembre au 21 décembre 1903.

Le 29 mars à M. J. Rigoud, relevé de compte vacherins Charbonnières (Laiterie). Du 30 décembre au 24 mars, pour frs. 1459.25

Le 29 mars, à Mme Veuve Rigoud, rue de l'Halle, Lausanne, relevé pour les vacherins de la laiterie des Charbonnières, du 18 novembre au 11 mars 1904. Figure le poids des livraisons, mais non pas le prix qui sera sans doute fixé par J. Rigoud, le fils de Mme Rigoud veuve. .

Le 29 mars, à Mme Veuve Rigoud, rue de l'Halle Lausanne, relevé des vacherins 1<sup>er</sup> choix. Pour 487.-

Le 29 mars toujours, relevé de compte pour les vacherins livrés à Mme Rigoud, vacherins de la laiterie, du 18 novembre 1903 au 11 mars 1904, pour frs. 636, 20  
Mère et fils étaient en fait les meilleurs clients de l'entreprise Saisset.

*9 avril 1904*

*Monsieur Ernest Rochat, négociant, Renens*

*Envoyez-nous donc vos caisses afin que nous puissions vous adresser les serés de la laiterie des Charbonnières.*

*Il y en a une trentaine qui devraient être débarrassés. Vous devez comprendre qu'il est dans votre intérêt de ne pas les laisser s'accumuler et vous savez que d'après nos conditions, vous devez les enlever chaque semaine.*

*Agréez nos salutations empressées.*

*Pour les intéressés : Samuel Rochat*

*12 avril 1904*

*A la Municipalité du Lieu,*

*Monsieur le Syndic et Messieurs,*

*Conformément aux dispositions de l'article 29 de la loi sur la Police des constructions du 12 mai 1898, je viens vous prier de bien vouloir me vendre une parcelle du terrain communal, soit une bande d'environ 1,50 m. de large longeant la vieille route du Crêt du Puis, au droit de mon bâtiment. Ce terrain actuellement occupé par des entrepôts et passages pour ma maison, n'est d'aucune utilité pour la circulation.*

*Espérant que ma demande sera prise en considérations, je vous présente, Monsieur le Syndic et messieurs, l'assurance de ma considérations distinguée.*

*Pr. Jules M. Rochat.*



La maison Saïset vue depuis le chemin du Crêt-du-Puits, qui constituait autrefois la route principale, la route cantonale passant devant l'église n'existant pas.

*Charbonnières, le 21 mai 1904*

*A la Commission d'Impôt sur la Fortune mobilière de La Vallée,*

*Monsieur le Président et Messieurs,*

*Je ne puis que confirmer ma déclaration du 30 janvier 1904.*

*Sur la fortune mobilière, je possède de moitié avec mon frère Louis un livret à la Caisse d'Epargne de frs. 3000 et du bétail pour une somme qui peut être évaluée également à frs. 3000.*



# Commerce de Fromages

SPECIALITÉ :

Vacherins ou Mont-d'Or

GROS

DÉTAIL

Exposition internationale Milan 1906 Exposition nationale suisse Genève 1896



## Les Fils de Jules-M. Rochat

Téléphone

CHARBONNIÈRES

(Vallée de Joux), le 12<sup>o</sup> Août 1911  
(Suisse)

Monsieur H<sup>ri</sup> Rochat-Golay, Le Pont, Doi<sup>t</sup>  
pour les marchandises ci-dessous facturées et expédiées à vos risques et périls

payables

Nombre de pièces	Kilos	Grammes	Description	Prix du kilo	Francs	Cent.
24	51	300	Vacherins du 17 octobre 1910	1.30	66	70
100	224	-	" " 20 novembre "	"	201	20
			octobre et latrossin 3 & 12 g mars!		19	25
			note syndicat		20	50
			Intérêt de 2400 fr. le 6 juv. 1911		46	-
			au 4 p. H <sup>ri</sup>		493	65
			Total		750	00

Par contre nous devons à mon frère Henri Rochat-Golay au Pont une somme de frs. 7500.-, notre quote-part pour les constructions que nous avons faites au Pont, soit la demie, pour mon compte frs. 3750.-

Pour ce qui concerne le produit du travail, comme secrétaire-municipal du Lieu, emploi qui me prend beaucoup de temps, je perçois un traitement de frs. 450 ! (ce qui entre parenthèse n'est pas rétribué). En portant frs. 550.- pour le travail que je puis faire à côté, je crois être parfaitement raisonnable.

Toutefois sous cette rubrique, je consens à une augmentation de frs. 200.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Samuel Rochat

23 août 1904

Monsieur Eugène Baudin, laitier à Mollens,

En complément à notre entretien de dimanche, je vous offre pour 150 vacherins blancs de laiterie de Mollens rendus à Mont-la-Ville chaque semaine du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1904, huitante-huit (88) cts. le kg. Aux conditions suivantes :

*Il est bien entendu que c'est pour de la marchandise de 1<sup>er</sup> choix, fabriquée entièrement grasse, toutes les traites et qui sera de recette.*

*Les vacherins seront bien épurés et soigneusement sanglés ; ils seront livrés à 48 heures près.*

*La marchandise sera pesée au départ par le vendeur et à l'arrivée par l'acheteur ; s'il y a écart entre les deux pesées, la moyenne fera règle. Toutefois si l'écart constaté était trop considérable, l'acheteur pourra exiger le pesage à Mont-la-Ville.*

*Lorsque le manque de neige empêcherait de descendre jusqu'au village de Mont-la-Ville avec le traîneau, les vacherins seront rendus jusqu'à la limite de la neige.*

*Les paiements s'effectueront chaque mois pour les livraisons faites le mois précédent.*

*Si vous êtes d'accord, faite-le moi savoir au plus tôt.*

*Les correspondances échangées serviront de convention.*

*Agrérez, Monsieur, mes sincères salutations.*

*Pr Jules M. Rochat, Sel Rochat fils.*

L'un des rares contrats que nous possédions quant à ces achats de blancs en plaine. Ces quelques lignes fort explicatives d'autant plus précieuses.

*13 octobre 1904*

*Société coopérative de consommation, Neuchâtel,*

*En réponse à votre honorée du 12 courant, il ne nous est guère possible de vous livrer au-dessous des prix faits, étant donné que nous choisissons toujours ce que nous avons de meilleur en cave. Cependant pour une quantité importante, environ 50 chaque semaine en un seul envoi, nous consentirions à livrer à fr. 1.16 le kg.*

*Du reste nous serons toujours disposés à traiter pendant le courant de la saison au cours du jour.*

*Dans l'attente de vos ordres, veuillez agréer, Mr. Le Directeur, nos salutations empressées.*

*Pr. Jules M. Rochat*

On l'a déjà vu plus haut, la qualité des vacherins blancs n'est pas toujours à niveau :

*9 novembre 1904*

*Monsieur E. Baudin, laitier, Mollens,*

*Nous ne sommes pas du tout content de la marchandise que nous avons reçue jusqu'à ce jour. Ces vacherins sont restés de pâte dure comme du tourteau, ils ont la touche de vacherins écrémés ! Si vous ne pouvez nous fabriquer de la marchandise moelleuse et qui soit vendable, nous ne pourrons continuer d'en prendre livraison.*

*Pour samedi amenez-nous un chargement de 150 pièces, pas davantage ; à cette occasion nous vous réglerons les vacherins livrés en octobre.*

*Sur le chargement de samedi dernier, il y a eu un écart de poids de 4 kg. .  
Agréé, Monsieur, nos salutations empressées.*

*Pr. Jules M. Rochat*

Ainsi s'achève ce copie-lettres qui sera déposé début 2024 aux Archives du Patrimoine de la Vallée de Joux.



Maison des Saïset vers 1927-1930. Un employé au domaine. Louis Rochat agriculteur, Léonie Rochat, Annette Rochat et sans doute la fille de Paul Tenthorey, neveu de la tante Annette et fils adoptif du couple Annette-Samuel.

